





# *Contrat de location de Scanner*

Le BioPhotonic Scanner est breveté et appartient à Pharmanex.

**Le Scanner ne peut être loué qu'aux Nu Skin Brand Affiliates.**

Le **Contrat de location Scanner** contient toutes les **conditions générales** applicables à la location d'un Scanner.

Il est important que vous le lisiez soigneusement et que vous en compreniez le contenu.

S3

PHARMANEX BIOPHOTONIC SCANNER

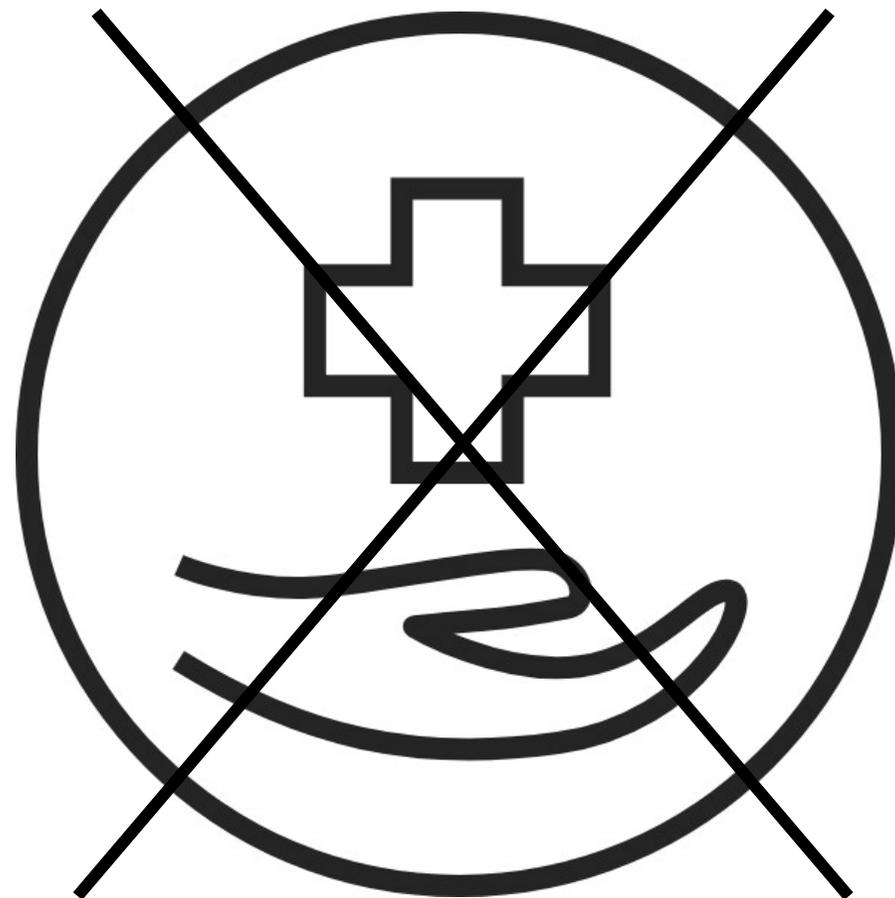
# *Conditions*

- **Durée initiale** : indéterminée.
- **Résiliation** : À tout moment, sur préavis écrit de 30 jours.
- **Pour que le contrat soit valide**, veuillez remplir les champs nécessaires dans le Contrat en lettres majuscules, parapher chaque page et signer le contrat.
- **Envoyez** le Contrat par e-mail ou par voie postale, selon la réglementation en vigueur dans votre pays.
- Vous ne pouvez louer un Scanner en Europe que si vous êtes **enregistré en tant que Nu Skin Brand Affiliate** dans l'un des **pays européens** ouverts au marché Scanner.

# *Le Scanner n'est pas un dispositif médical*

VOUS N'ÊTES PAS AUTORISÉ À :

- Affirmer que le Scanner peut diagnostiquer, prévenir, atténuer, traiter ou guérir une maladie.
- Décrire l'équipement ou le logiciel associé comme un dispositif médical, un équipement médical ou comme un dispositif ou un outil de diagnostic.
- Utiliser l'équipement ou le logiciel associé à des fins de diagnostic médical ou utiliser l'équipement ou le logiciel associé dans une clinique ou un cabinet médical, même si vous êtes médecin ou professionnel de la santé.



# *Faire approuver le Scanner par des médecins et des professeurs*

LE SCANNER N'ÉTANT PAS UN DISPOSITIF MÉDICAL, IL N'EST PAS RECOMMANDÉ DE FAIRE DE TELLES AFFIRMATIONS.

Pour obtenir des informations crédibles à communiquer à vos clients, renvoyez ces derniers à nos supports imprimés, à notre site Web, à nos témoignages et aux informations contenues dans cette présentation.

**N'oubliez pas de toujours vous concentrer sur la bonne cible :**

- ✓ Les personnes de plus de 18 ans.
- ✓ Les personnes ouvertes à la prise de compléments alimentaires et à l'adoption d'un mode de vie et d'une alimentation saine.
- ✓ Les personnes qui sont des consommateurs et non des professionnels.



## *Présentez le scanner comme :*

- ✓ un outil de mesure utilisé pour déterminer le taux actuel de caroténoïdes dans la peau d'une personne.
- ✓ une aide pour déterminer si une quantité adéquate de caroténoïdes est consommée.
- ✓ une source de motivation pour adopter un mode de vie sain en matière d'alimentation.

# *Pour louer le S3 Scanner vous devez :*

Maintenir le statut de Brand Representative ou un statut supérieur  
**ET**

avoir enregistré au total six (6) nouveaux ABONNEMENTS ADR ou  
ABONNEMENTS ADR récurrents, dans n'importe quelle  
combinaison, chaque mois

**OU**

Avoir effectué au total vingt (20) scans initiaux ou subséquents  
dans quelque combinaison que ce soit, chaque mois, en utilisant  
des cartes scan numériques ou physiques achetées

**OU**

Avoir obtenu au moins 4 000 Points Volume de Groupe\* dans  
votre Groupe\*\* chaque mois

En cas de perte du statut de Brand Representative pendant trois (3) mois consécutifs et/ou de **manquement à satisfaire au moins une des exigences de maintien listées ci-dessous pendant trois (3) mois consécutifs**, le Locataire devra retourner l'Équipement au Bailleur. Le Contrat est automatiquement résilié, conformément à la sous-section 12.6, après trois (3) mois d'inactivité ou de perte du statut de Brand Representative, car le présent Contrat perd son objet initial. Créer/inscrire chaque mois six (6) nouvelles commandes ou commandes récurrentes d'Abonnement Automatic Delivery Rewards (« Abonnement ADR ») contenant des produits certifiés SCS (taux de caroténoïde dans la peau) conformément aux conditions spécifiées au point 2.2 de l'Annexe E du contrat **OU** effectuer vingt (20) scans initiaux ou scans subséquents par mois, dans quelque combinaison que ce soit, en utilisant des cartes scan numériques ou physiques achetées, conformément aux conditions spécifiées au point 1.3 de l'Annexe E du Contrat, **OU** obtenir au moins 4 000 Points Volume de Groupe dans votre Groupe.

\*Veuillez vous référer à la clause 1 – Définitions du Contrat-cadre de location et de licence

\*\*Veuillez vous référer à la clause 1 – Définitions du Contrat-cadre de location et de licence

S3

PHARMANEX BIOPHOTONIC SCANNER



# Programme Scanner Maintenance

## EXEMPLE\*

LE PROGRAMME DE MAINTENANCE EST	LE PROGRAMME DE MAINTENANCE EST	LE PROGRAMME DE MAINTENANCE EST
Satisfait en mai Non satisfait en juin Satisfait en juillet	Non satisfait en mai Non satisfait en juin Satisfait en juillet	Non satisfait en mai Non satisfait en juin Non satisfait en juillet
Vous pouvez conserver le Scanner en août	Vous pouvez conserver le Scanner en août	Vous devez rendre le Scanner en août

**Satisfait :** Vous avez le statut de Brand Representative et vous avez 6 abonnements ADR ou 20 scans ou un SV de 4 000

**Non satisfait :** Vous avez le statut de Brand Representative et vous n'avez pas 6 abonnements ADR ou 20 scans ou un SV de 4000

**Non satisfait :** Vous n'avez pas le statut de Brand Representative et vous avez 6 abonnements ADR ou 20 scans ou un SV de 4 000

**Non satisfait :** Vous n'avez pas le statut de Brand Representative et vous n'avez pas 6 abonnements ADR ou 20 scans ou un SV de 4 000

\*3 mois d'activité, un mois satisfaisant aux exigences

S3

PHARMANEX BIOPHOTONIC SCANNER

# *Sous-location*

**Vous pouvez autoriser d'autres Distributeurs à utiliser et à exploiter votre scanner sous réserve que :**

1. Vous fournissiez d'abord à ces Distributeurs la formation Opérateur Scanner.
2. Vous restiez redevable de toutes les obligations qui leur incombent en vertu du Contrat de location Scanner.
3. Vous vous assuriez que les Distributeurs ne permettent à aucune autre personne, entreprise ou société d'utiliser le scanner.
4. Le Service client Scanner n'assiste que le Locataire et non les autres utilisateurs du Scanner.

# *Paiements relatifs au Scanner*

QUOI	COMBIEN	FRÉQUENCE	QUAND	COMMENT
Caution	250,00 EUR	Une seule fois et remboursable à la résiliation du Contrat de location	Lorsque vous renvoyez le Contrat signé	Nu Skin collecte automatiquement tous les paiements sur votre carte de crédit.
Frais de livraison	50,00 EUR + TVA	Paiement unique	Lorsque vous renvoyez le Contrat signé ou juste avant la livraison de votre Scanner	
Décharge en cas de perte et de dommages	15,00 EUR + TVA	Chaque mois		

# Exemple 1

	JUIN	JUILLET	AOÛT
SITUATION	Vous avez renvoyé le Contrat de location Scanner signé, la caution et les frais de livraison ont été réglés et vous avez reçu votre Scanner	Vous avez été formé à l'utilisation du Scanner et vous avez commencé à l'utiliser dans votre activité	Vous continuez à travailler avec votre Scanner
PAIEMENTS	Caution de 250,00 EUR Frais de livraison de 50,00 EUR + TVA	Décharge en cas de perte et de dommages de 15,00 EUR + TVA <u>Payé le 7 juillet</u>	Décharge en cas de perte et de dommages de 15,00 EUR + TVA <u>Payé le 7 août</u>

# Comment suivre votre activité Scanner mensuelle

Pour consulter vos performances, allez dans COMMISSIONS/PLUS/ et sélectionnez MON RAPPORT DE SCAN TÉLÉCHARGÉ ET/OU MON RAPPORT DE BONUS SCAN

The screenshot shows the NU SKIN dashboard. On the left, the 'Commissions' menu item is highlighted with a red box. In the top navigation bar, 'MORE > MY SCANS' is also highlighted with a red box. The main content area displays the 'MY SCAN BONUS REPORT' for 'December 2022'. A table with the following data is shown:

INITIAL BONUS	SUBSEQUENT BONUS	REVERSED INITIAL BONUS	REVERSED SUBSEQUENT BONUS
2	8	0	0

Le rapport n'est mis à jour que toutes les quatre heures (CET : 9h00, 13h00, 17h00 et 21h00)

### *Mon rapport de Scan téléchargé :*

contient tous les scans téléchargés qui ont été réalisés au cours d'un mois donné. Il est important de savoir si le nombre de **20 scans** initiaux et/ou subséquents a été atteint.

EARNINGS SHARING TRACKER GRAPH BY STATEMENTS **MORE > MY SCANS**

MY SCAN BONUS REPORT **MY UPLOADED SCAN REPORT**

February 2023

**Scan Summary Total**

INITIAL	SUBSEQUENT
3	22

### *Mon rapport de bonus Scan :*

il s'agit d'une liste de tous les scans téléchargés avec leur statut en termes de bonus. Il permettra de vérifier si vous avez atteint les **6** nouveaux abonnements **ADR** ou abonnements **ADR** récurrents mensuels associés au scanner.

EARNINGS SHARING TRACKER GRAPH BY STATEMENTS **MORE > MY SCANS**

**MY SCAN BONUS REPORT** MY UPLOADED SCAN REPORT

January 2023

**Bonus Summary**

INITIAL BONUS	SUBSEQUENT BONUS	REVERSED INITIAL BONUS	REVERSED SUBSEQUENT BONUS
3	15	0	0

# *Statuts en terme de bonus : Glossaire*

## **EXIGIBLE :**

La carte scan a été reliée à l'abonnement ADR du produit SCS selon la bonne chronologie. Le paiement et la livraison ont également été effectués. Un paiement de bonus Scanner potentiel a été ajouté au calcul de la commission de la période sélectionnée. Cela peut faire partie de l'activité Scanner.

## **EN ATTENTE :**

La carte scan a été reliée à l'abonnement ADR, mais l'abonnement ADR contenant le produit SCS n'a pas encore été payé en intégralité. Le bonus est en attente : la commande est en attente de confirmation.

## **PAYÉ :**

Le bonus Scanner est déjà payé avec les récompenses associées à la période sélectionnée.

## **NON RELIÉ À L'ABONNEMENT ADR :**

La carte scan n'est toujours pas reliée à un abonnement ADR

## **EXPIRÉ :**

Le système a essayé de générer un bonus Scanner pendant 89 jours à partir du jour où une carte scan a été reliée à un abonnement ADR. Une fois que le statut est EXPIRÉ, la carte scan ne peut plus faire partie de l'activité Scanner.

## **DATES HORS PLAGES :**

L'abonnement ADR relié au Scan ne répond pas à l'exigence des 90/15 jours entre le Scan/la date de l'ADR.

## **ADR TERMINÉ :**

L'abonnement ADR relié à la carte scan a été annulé ou le produit qualifié a été supprimé de l'abonnement ADR.

## **LA CARTE SCAN EST ACTIVE :**

La dernière modification d'un abonnement ADR et/ou d'une carte scan a été effectuée au cours des dernières heures. Le système a besoin d'au moins 4 à 5 heures pour traiter toutes les données et afficher le statut définitif.

# *Désactivation du Scanner*

**Les rejets de paiement** de la Décharge en cas de perte et de dommages entraînent la **désactivation du Scanner le 25** du mois du défaut de paiement.

Entre le 7 et le 25 du mois, vérifiez les e-mails et messages vocaux provenant de votre équipe d'assistance Scanner pour éviter la désactivation de votre Scanner.

Les Scanners désactivés entraînent la **résiliation du Contrat de location** si le paiement n'a pas été validé à la date de la désactivation.

Les paiements refusés restants entraînent la mise en place d'une **Vente en attente (SOH)** sur votre compte.

# *Décharge en cas de perte et de dommages*

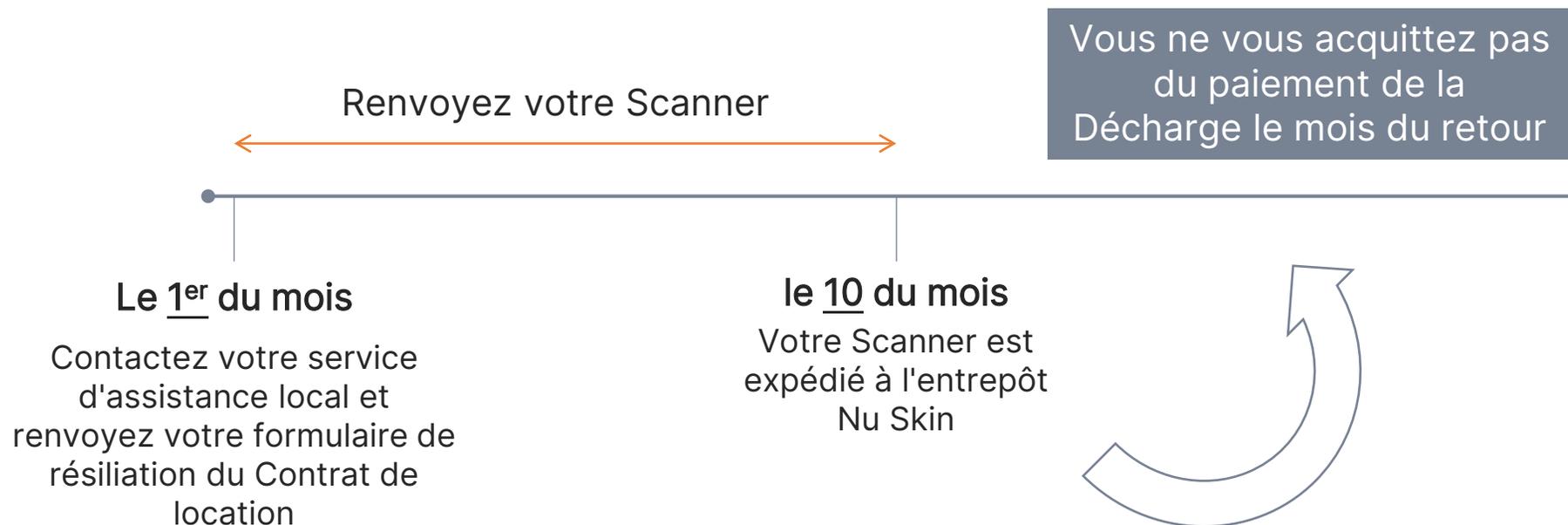
Le principe de la Décharge est qu'en cas de réparation (en cas de dommage) ou de remplacement (en cas de perte ou de vol) du Scanner, il vous **est demandé de ne dédommager Nu Skin que pour un montant maximum.**

Nu Skin paiera la différence avec le coût total de la réparation ou du remplacement.

**Le paiement de la Décharge en cas de perte et de dommages ne vous dispense pas de payer le montant maximal de l'indemnisation.**

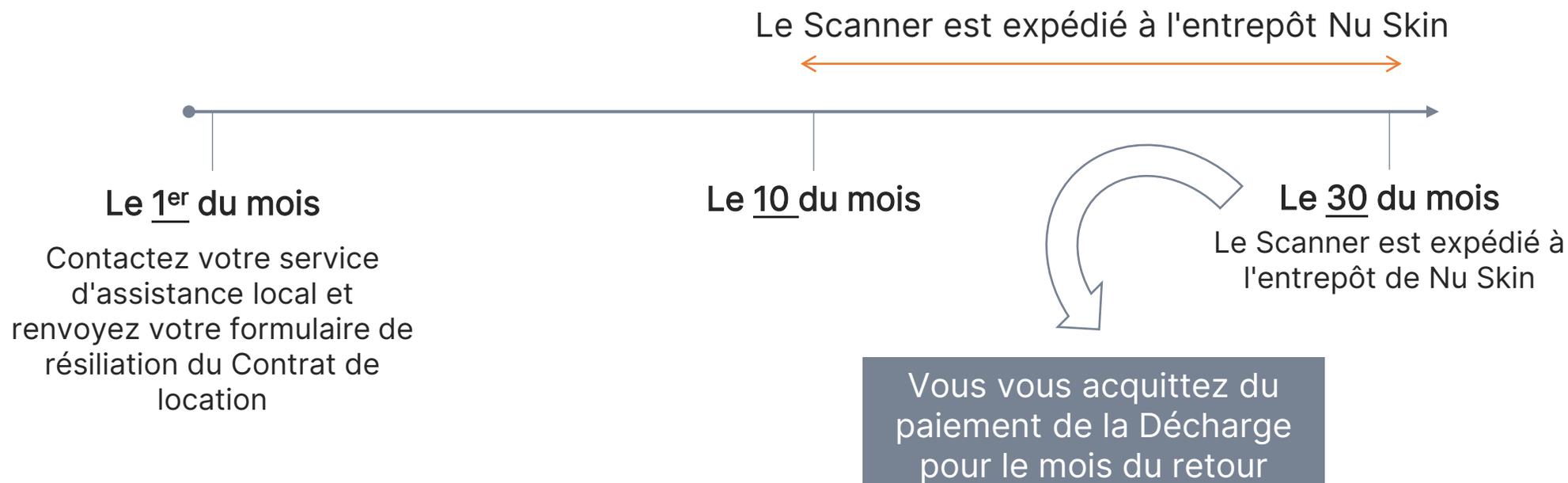
# Résiliation du Contrat de location

Si vous souhaitez résilier votre Contrat de location Scanner et retourner votre Scanner, veuillez tenir compte des échéances suivantes :



# Résiliation du Contrat de location

Si vous souhaitez résilier votre Contrat de location Scanner et retourner votre Scanner, veuillez tenir compte des échéances suivantes :



# *Résiliation du Contrat de location*

Nu Skin considère que la **résiliation du Contrat de location prend effet dès que le Scanner est renvoyé à Nu Skin**, et non lorsque le formulaire de résiliation du Contrat de location est renvoyé.

L'équipement doit être correctement emballé et entièrement assuré à vos frais, être dans le même état, avoir la même apparence et fonctionner de la même manière qu'à la date à laquelle vous l'avez reçu.



